

KERNILIS



VIVRE EN HARMONIE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

MEMENTO

PERMANENCE DES ELUS : le samedi de 10h00 à 12h00.

MAIRIE : lundi, jeudi et vendredi : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, mardi : 8h30 / 12h30 - Fermée l'après-midi, mercredi 9h00 / 12h00 et 13h30 / 16h00, samedi de 10h00 à 12h00. Tél. : 02.98.25.52.43. Site internet : <https://mairie-kernilis.bzh/>. **ASTREINTE** : 06.85.03.56.99.

AGENCE POSTALE : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00, samedi de 10h00 à 11h45 (les 1^{er} et 3^{èmes} samedis du mois). Tél. : 02.98.25.52.37.

BIBLIOTHEQUE : Horaires d'ouverture : lundi : 13h45 – 16h45, mardi : 13h45 – 16h45, mercredi : 10h30 – 12h00 et 14h00 – 18h00, jeudi : 13h45 – 16h45, samedi : 10h30 - 12h00. Tél. : 02.98.25.20.34.

MEDECIN : En cas d'urgence, faire le 15.

INFIRMIERE : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20.

PHARMACIE : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.

CABINET DE KINESITHERAPIE : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.

TAXI : « AT TAXI », KERNILIS. Tél. : 06.45.74.92.24. « L'ARMORICAINE TAXI », LESNEVEN. Tél. : 02.98.83.00.22.

PRESSE : Correspondant Le Télégramme : M. JACQ Michel au 06.81.53.54.81, mail : micheljacq.tel@gmail.com. Correspondant Ouest France : M. PAILLER Jean-Paul au 06.80.62.03.34 ou mail : jeanpaul.pailler@orange.fr

ADMIR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H, 5, Place Alain Poher – 29260 PLOUDANIEL – 02.29.62.61.69.

AMADEUS AIDE ET SOINS Tél : 02.98.21.12.40. Mail : contact@amadeus-asso.fr.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE : Renseignement et prise de RDV, du lundi au jeudi 9h-12h, au 02 98 21 02 02.

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : Contact : Isabelle LE BORGNE : 06 47 82 78 48 -repamdeslegendes@gmail.com.

COMMUNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024

BILAN ÉNERGÉTIQUE 2023

Après avoir rappelé le rôle d'Energence, M. Jérémy SALAUN a présenté le bilan Énergétique 2023 de la commune.

La commune dispose de 14 points de livraison électrique dont 6 armoires d'éclairage public. La mairie, la salle polyvalente, l'école du Vieux Puits, la salle multifonctions, la salle omnisport (dit groupement salle multifonctions) sont sur le même point de livraison.

Bilan global des fluides : la consommation d'énergie a fortement augmenté entre 2020 et 2021 (+ 31,65 %) pour redescendre légèrement en 2022 et se stabiliser en 2023. Cela peut s'expliquer par deux phénomènes : période de confinement en 2020, hiver rigoureux en 2021 et hiver plus doux en 2022 et 2023.

Les dépenses, par contre, n'ont pas suivi cette courbe puisqu'en 2023 les dépenses ont augmenté de 42,86 % par rapport à 2022, due à l'augmentation du prix de l'énergie 20,1 c€ en 2022 et 21,2c€ en 2023.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont diminué entre 2021 et 2022, et se stabilisent en 2023.

Répartition par bâtiment : La consommation d'énergie du groupement salle multifonctions représente 44 % de l'ensemble des consommations des bâtiments communaux et 58 % en termes de dépenses.

Conclusion :

Consommations totales stables entre 2022 et 2023.

Consommations des bâtiments en hausse + 2% et le coût + 55 %.

Le plus gros consommateur est le groupement salle multifonctions.

Préconisations : suite de l'accompagnement Conseil en Energie Partagé d'Ener'gence :

- Optimisation tarifaire sur l'EP réalisé début 2024
- Optimisation réglage PAC école du vieux puits
- Accompagnement rénovation salle de sport et centrale PV
- Réduction de la plage d'éclairage lorsque cela est possible

CONVENTION DE PARTENARIAT – PROJET JEUNESSE : PS JEUNES

Mme COSSET, adjointe au Maire, rappelle que l'offre jeunesse existante sur le territoire intercommunal est essentiellement composée d'accueils de loisirs. Il est précisé que certains jeunes n'adhèrent pas à ce type de structure et ne bénéficient pas d'un accompagnement jeunesse extrascolaire.

Ce nouveau projet de jeunesse territorial, dit « PS JEUNES », est en place depuis 2021 sur les communes de Guissény, Saint-Frégant, Kerlouan et Kernouës.

Il s'agit, dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Familles Rurales Guissény, de proposer une nouvelle forme d'animation et d'actions à destination des jeunes âgés de 12 à 25 ans. Ce dispositif s'appuie sur les structures existantes dans chaque commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à adhérer au projet pour 2025. Un bilan sera fait après un an d'essai, et s'il est concluant, la mairie de Kernilis se greffera à la convention pour 2026-2028.

MICRO-FOLIE – LETTRE D'INTENTION

La micro-folie est un dispositif de politique culturelle porté par le Ministère de la Culture et coordonnée par la Villette avec 12 institutions nationales.

Au sein du territoire de la Communauté de Lesneven Côte des Légendes, 10 communes souhaitent s'engager dans ce projet commun intercommunal. La commune de Lesneven effectuera le portage du projet tant au niveau financier qu'au niveau ingénierie. Une refacturation sera ensuite effectuée aux communes partenaires au prorata du nombre d'habitants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas intégrer ce projet.

RÈGLEMENT DU CIMETIERE

Le cimetière communal est affecté aux inhumations sur le territoire de la commune. Sa gestion relève du pouvoir de police du Maire, soumis à des règles spécifiques en matière de salubrité, de décence et de tranquillité publique. Un règlement fixant les règles de fonctionnement du cimetière doit être approuvé par le Conseil Municipal.

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

D'approuver les termes du règlement du cimetière communal afin de régir les comportements, travaux et autres modalités de gestion au sein de cet espace public.

D'autoriser Mme Le Maire à signer tout acte y afférent.

TARIFS DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025.

CONCESSION		DURÉE	TARIFS
COLOMBARIUM : <i>Participation pour investissement structure</i>	CAP HORN (2 urnes/case)		990,00 €
	DEMI GLOBE (2 urnes/case)		990,00 €
LOCATION COLOMBARIUM	CAP HORN (2 urnes/case) dont plaque non gravée fournie	15 ans	130,00 €
		30 ans	170,00 €
	DEMI GLOBE (2 urnes/case) dont plaque non gravée fournie	15 ans	130,00 €
		30 ans	170,00 €
CAVURNES	1 ^{er} investissement		200,00 €
LOCATION CAVURNES		15 ans	70,00 €
		30 ans	100,00 €
LOCATION PLEINE TERRE	Simple (2 m ²)	15 ans	130,00 €
	Double (4 m ²)	15 ans	260,00 €
	Triple (6 m ²)	15 ans	390,00 €
	Simple (2 m ²)	30 ans	170,00 €
	Double (4 m ²)	30 ans	340,00 €
	Triple (6 m ²)	30 ans	510,00 €
CAVEAUX	Simple (2 m ²)		1 520,00 €
	Double (4 m ²)		2 160,00 €
	Triple (6 m ²)		2 800,00 €
LOCATION	Simple (2 m ²)	15 ans	130,00 €
	Double (4 m ²)	15 ans	260,00 €
	Triple (6 m ²)	15 ans	390,00 €
	Simple (2 m ²)	30 ans	170,00 €
	Double (4 m ²)	30 ans	340,00 €
	Triple (6 m ²)	30 ans	510,00 €

CONVENTIONS FINANCIÈRES AVEC LE SDEF (éclairage public)

Il est demandé au Conseil Municipal de valider le remplacement des points lumineux nommés ci-dessous et d'autoriser Mme Le Maire à signer les conventions ci-afférentes :

- Convention financière pour rénovation d'un point lumineux n° 148, cité de Kercoadic : la participation financière demandée à la commune s'élève à 1.150,00 €.

- Convention financière pour rénovation d'un point lumineux n° 29, rue de l'If : la participation financière demandée à la commune s'élève à 1.150,00 €.
- Convention financière pour rénovation d'un point lumineux n° 141, cité des Ajoncs : la participation financière demandée à la commune s'élève à 700,00 €.
- Convention financière pour rénovation d'un point lumineux n° 97, rue des Abers : la participation financière demandée à la commune s'élève à 1.750 €.
- Convention financière pour rénovation de deux points lumineux n° 144, rue de Guernevez et n° 220, route de Penquer : la participation financière demandée à la commune s'élève à 3.100 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer les conventions citées ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES :

BONS CADEAUX DE NOËL

Mme Le Maire propose d'attribuer un bon cadeau aux enfants des agents, en poste depuis plus de 6 mois, qui ont des enfants de moins de 15 ans au 31 décembre de l'année N. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer un bon de 46 euros à chaque enfant de moins de 15 ans des employés communaux.

ACQUISITION PARCELLE ZH 926

Afin de mettre aux normes l'assainissement des parcelles ZH 190, ZH 471, ZH 926 et ZH 927, rue de Keranna, il est nécessaire d'acquérir la parcelle ZH 926 d'une superficie de 66 m². Cette acquisition se fera à titre gratuit. Les frais de notaire seront à la charge de la commune. Le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

PERMANENCES DES ÉLUS

Samedi 16 novembre : Estelle BALCON, Audrey LE MESTRE.

Samedi 23 novembre : Sandra ROUDAUT, Quentin L'HOSTIS.

ÉTAT CIVIL

Mariage de **Anaïs DIETENHOEFFER** et **Thibault LEVEN**. Félicitations aux mariés.



Naissance de **Gabrielle GUÉVEL COMBOT**, 8 Kersulant.



ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

DANSES BRETONNES

FEST DEIZ organisé par Treid Skanv et animé par TREBLIG, **dimanche 17 novembre**, salle polyvalente de **KERNILIS**, de 15h00 à 18h30. Entrée gratuite, cependant une participation de 3€ vous sera demandée pour accéder à la pause Café/Gâteaux + une boisson. Pour tous renseignements complémentaires, appelez le 06 63 06 98 05.

L'association AMITIÉ MADAGASCAR BRETAGNE vous propose un Couscous Royal le **dimanche 24 novembre** à la salle polyvalente. **Objectif** : le financement d'un centre de soins à Madagascar.

Repas adulte : 15 €, **pour les moins de 12 ans** : 8 €, **plats à emporter** à partir de 11h30 : 13 €.

Réservations possibles : Agnès Hery 06 44 12 76 66 ou Monique Guiziou 06 89 29 31 02.

HERMINE KERNILISIENNE



SAMEDI 16 NOVEMBRE :

U6U7 : 10h15 : plateau à PLOUVIEN. RDV au terrain à 9h30.

U8U9 : repos.

U11 : 14h00 : match de championnat à KERNILIS contre LANNILIS.

U13 : 11h15 : match de championnat à PLOUDANIEL. RDV au terrain à 10h15.

DIMANCHE 17 NOVEMBRE :

Seniors A : 15h00 : match de Coupe de district à KERNILIS contre BREST Légion Saint-Pierre. Rendez-vous au terrain à 13h30.

Seniors B : repos.

LOISIRS : repos.



A LA UNE :

■ CINÉ-NOËL « PADDINGTON AU PÉROU » EN AVANT-PREMIÈRE

La magie s'empare à nouveau du Cinéma Even de Lesneven où la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) propose un Ciné Noël aux enfants de 6 à 12 ans du territoire avec la projection en avant-première du très attendu « Paddington au Pérou ». **Le rendez-vous est donné le mercredi 18 décembre.**



Inscriptions à l'Hôtel communautaire, lors de trois permanences : le **mardi 19 novembre, entre 16h00 et 19h00** ; le **mercredi 20 novembre, entre 9h30 et 12h00 et entre 14h00 et 18h00** ; et le **vendredi 22 novembre, entre 14h00 et 18h00**. Les parents sont invités à se rendre à l'Hôtel communautaire sur ces temps pour inscrire leurs enfants au tarif de 2,50 € par enfant.

■ ACTION SOCIALE

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE LES 22 & 23 NOVEMBRE

Tous les ans, à la fin novembre, les bénévoles de l'épicerie solidaire de la CLCL, en partenariat avec la Banque Alimentaire du Finistère, sollicitent les clients dans les 6 supermarchés du territoire. Cette année, la grande collecte se déroulera **les 22 et 23 novembre prochains.**



EMPLOI

MAISON DE L'EMPLOI/FRANCE SERVICES - 12 Boulevard des Frères Lumière à Lesneven.

- **Café rencontre mardi 19 novembre à 13h30** à la salle communautaire de Lesneven, 12 bd des Frères Lumière. Vous recherchez un emploi ? Venez rencontrer et échanger avec les entreprises dans un cadre bienveillant et convivial : Elis Localinge, GAEC de Ker Even, les Cars Bihan, l'ANEFA, Planète intérim.
> Inscriptions au 02 98 21 13 14 ou 06 73 80 75 18. Gratuit et ouvert à tous, pensez à envoyer votre CV.
- **Atelier « ARNAQUES ET FRAUDES » par sms et mails** : les bons réflexes à adopter pour se protéger, **le jeudi 21 novembre de 14h00 à 16h00**. Gratuit et ouvert à tous. Inscription au 02 98 21 13 14.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 16 novembre : messe à Lesneven à 18h00.

Dimanche 17 novembre : messe à Kernouës à 9h30 et au Folgoët à 11h00.

QUESTIONNAIRE ANTENNE 5 G

La commune souhaite recueillir votre opinion sur l'installation d'une antenne 5G sur KERNILIS.

Vous pouvez répondre au questionnaire via le lien suivant :

<https://forms.office.com/r/iSbVeNcyZY?origin=lprLink>

Ou en utilisant le QR CODE :

